



Fiche d'inscription

Archers Riomois

26 rue du Couriat - RIOM
Saison 2009-2010

Partie réservée à l'association:

N° de Licence :

NOM :	PRENOM :
ADRESSE :	
CP :	VILLE :
AGE :	DATE DE NAISSANCE : / /
TELEPHONE :	PORTABLE :
E-MAIL :	
N° DE LICENCE* :	CATEGORIE* :

* : ne remplir que si vous étiez licencié l'année précédente

RENSEIGNEMENTS RESPONSABLES LEGAUX POUR LES MINEURS		
	PÈRE	MERE
NOM		
PRENOM		
ADRESSE		
TEL FIXE		
TEL PORTABLE		
TEL PROFESSIONNEL		
E-MAIL :		

PIECES A JOINDRE A L'INSCRIPTION

- Fiche d'inscription complétée et signée
- Une photo d'identité récente avec le nom et le prénom au dos.
- Un certificat médical à jour (depuis septembre 2009).

Joindre pièces à l'inscription

Je souhaite m'inscrire à la séance suivante :

Débutants

- Lundi 18h30-19h30 Mini Arcs (de 7 à 9 ans)
- Lundi 18h30-19h30 (+ de 9ans)
- Mardi 18h à 19h30 (+ de 9ans)
- Mercredi 14h-15h30 Ecole des sports
- Vendredi 18h-19h (9 à 14 ans)
- Vendredi 19h-20h (15 ans et +)

Perfectionnement

- Mercredi 18h-19h
- Mercredi 19h-20h
- Jeudi 18h-21h

Toute adhésion au club « Les Archers Riomois » implique l'acceptation pleine et entière du règlement.

Fait à :

Le :

Signature



AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS SAISON 2009 – 2010

Je soussigné(e) :.....
Demeurant :.....
Autorise ma fille, mon fils.....

A pratiquer le tir à l'arc au sein du club « *Les Archers Riomois* » affilié à la FFTA
(Fédération Française de tir à l'arc).

Les horaires m'ont été communiqués, néanmoins **je m'assurerai de la présence des initiateurs, en accompagnant mon enfant jusqu'au lieu d'entraînement** (Salle ou terrain extérieur) **et me renseignerai sur les changements éventuels d'horaires** (vacances, salle occupée). Le club n'est pas responsable en cas d'absence des responsables ou de suppression de salle.

En cas d'absence de mon enfant à l'un des cours je dois prévenir les initiateurs.

Lors des cours, la personne en charge de l'initiation à toute autorité sur les élèves et les spectateurs non seulement sur les phases de tir mais aussi concernant la discipline.

J'ai noté que toutes les informations concernant la vie du club (horaires, manifestations, compétitions etc....) sont affichées sur les panneaux d'information.

Mon enfant est licencié à la FFTA, par les soins du club, il est couvert par l'assurance fédérale.

Mon enfant a passé une visite médicale de non contre indication à la pratique du tir à l'arc, dont j'ai transmis le certificat au responsable du club.

Mon enfant,

- Est autorisé à quitter seul le club à la fin de l'entraînement*
 Doit attendre son accompagnateur

Fait à Riom le:.....

Signature Père / Mère

COUT DE LA LICENCE (€)

ADULTE :	115 €	
JEUNE :	90 €	A partir de la deuxième licence , déduction de 27 €par licences.
POUSSIN :	75 €	
HANDISPORT:	75 €	

Vous avez la possibilité de payer par chèque en trois fois sur trois mois consécutifs

Mode de règlement:

Votre licence comprend l'adhésion à la Fédération Française de Tir à l'Arc, à la Ligue d'Auvergne de tir à l'arc, au Comité Départemental du Puy de Dôme, aux Archers Riomois et l'assurance pour la pratique du tir à l'arc au sein de structures fédérales, y compris les lieux de compétitions FFTA ainsi que l'abonnement à la revue fédérale.



**CERTIFICAT MEDICAL DE
NON CONTRE INDICATION
A LA PRATIQUE DU TIR A L'ARC
Y COMPRIS EN COMPETITION
SAISON 2009 – 2010**

Je soussigné, Docteur _____

Demeurant : _____

certifie, avoir examiné ce jour :

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance : _____

Licencié(e) au Club « les Archers Riomois »,

N° de licence : _____ / Nouvelle adhésion

Au terme de mon examen, cet archer ne présente aucune contre indication à la pratique du tir à l'arc y compris en compétition.

DATE :

Signature et cachet

Les contre-indications à la pratique du tir à l'arc

Il apparaît de plus en plus nécessaire de faire une distinction entre les pratiques du tir sur cible : sport d'endurance pouvant être influencé par des conditions climatiques extrêmes (chaleur en particulier) et les disciplines de parcours (Tir en Campagne et Tir Nature ou 3D) qui nécessitent une dépense énergétique plus importante et qui sont soumises à des risques traumatologiques non négligeables.

L'avis d'un médecin spécialisé (ou d'un médecin fédéral) est souhaitable dans les cas suivants :

- Pathologies cardio-vasculaires et respiratoires :

- ◆ . Hypertension Artérielle sévère non stabilisée
- ◆ . Angor d'effort
- ◆ . Cardiopathie sévère non stabilisée
- ◆ . Infarctus du Myocarde récent (Contre-indication relative)
- ◆ . Pneumothorax (Contre-indication relative)

- Pathologies traumatologiques et rhumatologiques

- ◆ . Scoliose importante évolutive (Contre-indication relative ou temporaire)
- ◆ . Fracture récente non consolidée
- ◆ . Intervention chirurgicale abdominale récente
- ◆ . Pathologie articulaire chronique du membre supérieur

- État de grossesse : à partir de la 35ème semaine d'aménorrhée

- Troubles neurologiques et psychiatriques (laissé à l'appréciation du médecin examinateur)



Horaires

Saison 2009-2010

(à conserver précieusement)

Horaires

Lundi

- 18h30-19h30 Mini-arcs (enfants de 7 à 9 ans)
- 18h30-20h Débutants (9 ans et +)
- 20h-21h Entraînement libre

Mardi

- 18h-19h30 Tir à l'arc en famille (9 ans et +)
- 19h30-21h Compétiteurs

Mercredi

- 14h-15h30 Ecole des sports (réservé aux jeunes)
- 16h-18h Jeunes compétiteurs
- 18h-19h Perfectionnements
- 19h-20h Perfectionnements
- 19h-21h Compétiteurs libre

Judi

- 18h-19h30 Sport adapté
- 18h-21h Entraînement libre
compétiteurs et perfectionnements

Vendredi

- 18h-19h Débutants (9-14 ans)
- 19h-20h Débutants (15 ans et +)
- 20h-21h Compétiteurs

Samedi (Suivant Planning défini début septembre)

- 10h-12h Jeunes compétiteurs

Fermeture du club

- ▶ Pas d'école des Sports pendant les vacances scolaires
- ▶ Pas d'entraînement Débutants pendant les vacances scolaires
- ▶ Le Centre de Tir à l'Arc sera fermé du 19 décembre 2009 au 04 janvier 2010
- ▶ Le Centre de Tir à l'Arc sera fermé les jours fériés



ARCHERS RIOMOIS

Infos Utiles

Matériels d'initiation

Comme chaque année le club fournit le matériel de tir mais il serait bon de posséder
Au minimum:

- 6 flèches
- Une palette
- Une dragonne
- Un protège bras
- Un carquois

Ces accessoires peuvent être achetés par le biais du club .

Location de matériel: arc Rolan

Depuis deux ans, des arcs sont mis à votre disposition à la location.

Cout à l'année 40 € & chèque de caution 140 €

n'hésitez pas à vous renseigner auprès de vos encadrant, stock limité

Contact

René DEQUAIRE (Président): 26 rue du Couriat, 63200 Riom .06.75.89.02.29

Email crtarc@gmail.com ou megcaroju@aol.com

Frédéric 06.50.04.36.68

Geneviève 06.62.43.11.89

Caroline 06.62.14.11.89

Julien 06.63.90.71.69

Réunion d'information

Le mardi 08 Septembre 2009 à 18h

Début des Cours

Le lundi 14 Septembre 2009